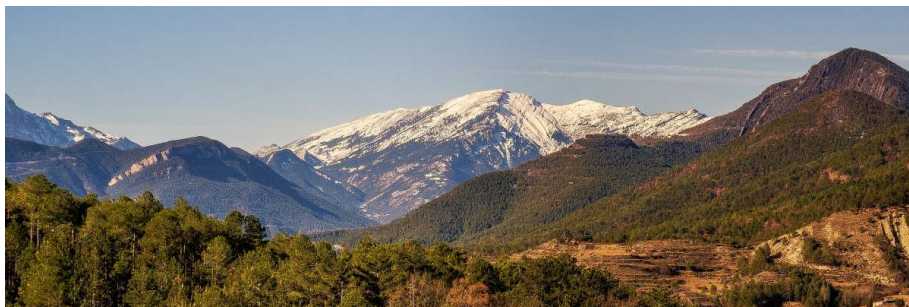


PROJET RÉFÉRENT

TEAMM - Territoires d'Expérimentation d'Actions de Mobilité Innovantes en zone de Montagne



OBJET DE L'OPÉRATION

Le projet TEAMM est une recherche-action contribuant à la co-construction de politiques de mobilité durable dans douze territoires ruraux ou peu denses de montagne, au sein du Massif Central et du massif des Pyrénées. Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale pour connaître les besoins et les pratiques de mobilité des populations, mettre en relation les acteurs des territoires partenaires (acteurs publics, entreprises, associations ...) avec des porteurs de projets, puis aider à concevoir des solutions (techniques, technologiques ou organisationnelles) ou des services de mobilités alternatifs au transport individuel.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La problématique de la mobilité dans les zones de montagne se différencie de celle des autres territoires du fait de trois facteurs :

- la topographie et les conditions climatiques, qui augmentent les temps de parcours et les contraintes sur le matériel roulant,
- la faible densité, qui accroît les distances et réduit les volumes,
- des infrastructures essentiellement routières, qui réduisent les possibilités d'arbitrage entre différents modes de transport.

Dans ce contexte, quelles sont les perspectives en termes de mobilité pour les territoires de montagne ? Tous les territoires de montagne partagent-ils la même problématique ? Quelles sont les solutions actuelles et surtout futures viables ? Quelles sont les pistes de recherche-développement à anticiper/privilégier pour préserver les territoires de montagne et leurs habitants et actifs, des inégalités territoriales ?

Face aux nécessités de transition écologique et énergétique, de développement des capacités de mutations économiques des territoires, la mobilité apparaît en effet comme une condition essentielle pour favoriser l'attractivité des territoires de montagne, la connexion de ces espaces aux principaux pôles d'échanges (gares, aéroports, ...) et l'accès aux services

CONTACT



relation-clients-
aauvergnernhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

pour leurs habitants. C'est un enjeu d'égalité des territoires.

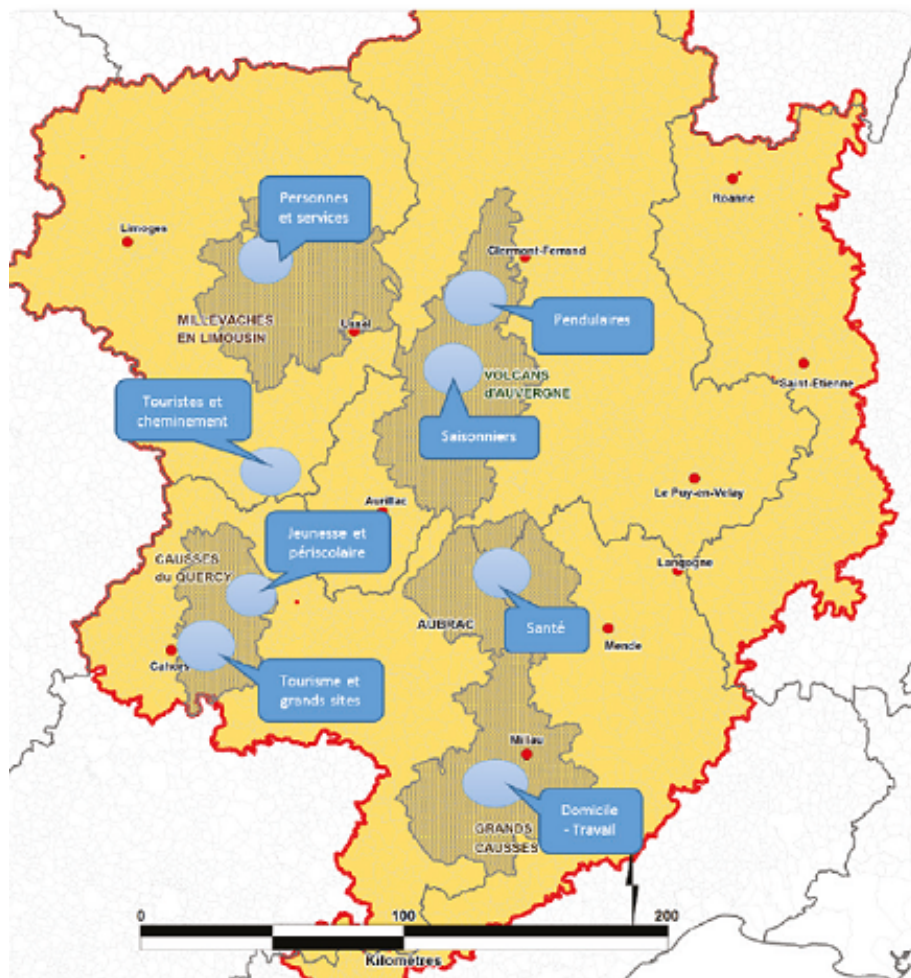
LA RÉPONSE DU CEREMA

Pour chacun des 12 territoires partenaires, le Cerema apporte une réponse sur :

- la construction de la connaissance sur les inégalités de mobilité dans les territoires ruraux peu denses : construction de méthode et outils d'aide à la décision ;
- la compréhension des besoins de mobilités des habitants et des acteurs de ces territoires ;
- l'animation d'ateliers d'acteurs et d'usagers ;
- l'identification et l'accompagnement à la construction de projets et services innovants de mobilité : expérimentations, coopération et gouvernance multi-acteurs.

En co-construction avec les partenaires du projet et les collectivités locales, la mission du Cerema se réalise en plusieurs étapes :

- Participer à l'identification des enjeux et des problématiques liées à la mobilité sur chacun des territoires (accès aux services de santé, mobilité des jeunes, mobilité des touristes, mobilité pendulaire, mobilité transfrontalière, mobilité des populations en difficulté...) ;
- Établir un diagnostic et des enquêtes qualitatives visant à apprécier les besoins explicites et implicites de mobilité,
- Réaliser et animer des ateliers d'acteurs locaux afin d'amener ces derniers à concevoir des propositions de solutions de mobilités innovantes visant à répondre aux enjeux territoriaux soulevés par les phases de diagnostic. L'objectif est ensuite alors que les collectivités et partenaires locaux s'approprient ces propositions pour les mettre en expérimentation et ainsi co-construire des politiques et projets de mobilités innovantes en territoires peu denses de montagne.



Les suites données

Le Cerema Centre Centre Est suit les méthodes de mise en oeuvre des expérimentations par les territoires dans le cadre du projet TEAMM. L'expertise acquise par le Cerema Centre Est dans le cadre du projet TEAMM lui permet de conduire des opérations de capitalisation et de valorisation des enjeux de la mobilité en territoires peu denses. Ainsi, le Cerema Centre Est-Est en mesure d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de plan d'actions de mobilité en milieu rural, d'animation groupes d'acteurs territoriaux autour des enjeux et problématiques de mobilité, (collectivité locale, Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), parcs naturels régionaux, ...).

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Pour les expérimentations : 12 territoires pilotes répartis sur :

- les Parcs Naturel Régionaux (Grands Causses, Millevaches en Limousin, Causses du Quercy, Volcans d'Auvergne, Aubrac, Pyrénées Catalanes, Pyrénées Ariégeoises),
 - les Pays et Communautés de Communes (Argentat, Vallée d'Aspe, Vallée des Aldudes)
- Pour la capitalisation et la valorisation :
- Le Conseil National de la Montagne

- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), et plus particulièrement les Commissariats de Massif du Massif Central et des Pyrénées

- EDF France et les Agences locales « une rivière un territoire » de Tulle et Rodez
- IPAMAC (Inter-Parcs-Massif Central) et les Parcs Naturel Régionaux

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Centre-Est
Département mobilités

LE CALENDRIER

Octobre 2013 - décembre 2016

LE MONTANT

591 K€

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ SCoT, UTN et évaluation environnementale en zone de montagne